

8 Jours de grève dans le service des urgences de l'hôpital Henri Mondor.

Madame BENMANSOUR, directrice du Groupe Hospitalier Mondor et le Professeur GODEAU, président de la Commission Médicale d'Etablissement ont rencontré le personnel des urgences au 7ème jour de la grève.

Les personnels ont pu exprimer les réelles difficultés auxquelles ils sont confrontés depuis plusieurs années mais qui se sont accrues au cours des derniers mois. Ils veulent remettre l'Humain au cœur de leur métier et notamment dans l'accueil et la prise en charge des patients qui se présentent aux urgences.

Le personnel parle également des différentes situations qui auraient pu tourner au drame comme celui qu'a connu le service des urgences de Lariboisière.

Ils expliquent que le sous-effectif médical et paramédical entraîne des situations à risque puisque la surveillance des patients ne peut pas se faire correctement. Il existe par conséquent un réel danger.

Le personnel exprime son ras-le-bol, la peur de l'irréparable. Ils rentrent chez eux sans être satisfaits du travail accompli, parfois en pleurs. Ils réaffirment que le nombre d'aides-soignants demandé n'est pas un luxe mais permettrait juste de répondre aux besoins dans ce service des urgences.

Mme BENMANSOUR et le Pr GODEAU, qui ne négligent pas cette souffrance, réaffirment que le service des urgences est une priorité au sein de l'hôpital Henri Mondor. Ils souhaitent que le personnel des urgences leur fassent confiance dans l'aide que la communauté médicale pourra apporter notamment en terme de restructuration hospitalière améliorant le nombre de lits d'aval disponibles. Les restrictions budgétaires ne permettent pas de donner plus d'aides-soignants mais en fin de réunion, la direction propose de déployer sur les urgences deux aides-soignants de l'équipe de suppléance pour arriver à 4 postes sur les 7 demandés. Mme BENMANSOUR annonce dans le même temps que la porte n'est pas fermée et que les autres postes d'aides-soignants pourront être débloqués si après les recrutements, cela s'avère nécessaire.

Le personnel s'interroge fortement sur ces 2 emplois de la suppléance. Après de nouvelles négociations, la direction de l'hôpital Mondor consent à embaucher 4 postes d'aides-soignants pérennes. Le compte n'y est pas puisque le nombre demandés par les grévistes est de 7 aides-soignants. Le personnel après échanges et réflexion stopperont la grève après les promesses de la direction. Le personnel n'a plus confiance, depuis des années, puisque les promesses faites par les « têtes pensantes » n'avaient jamais aboutis.

A ce jour, SUD Santé n'a pas signé le protocole de fin de crise. Celui-ci devrait être signé dans les prochains jours.

Créteil, lundi 23 janvier 2019